



Fiche d'aide  
au repérage  
**FAR 29**

# Démolition de bâtiments non industriels

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
<b>Préparation et installation du chantier</b>	<b>Gaz d'échappement de moteurs diesel</b>	Certaine	Émises par des véhicules ou des engins diesel (terrassment).
	<b>Rayonnement X</b>	Possible	Exposition lors du diagnostic plomb (contenu dans certains anciens revêtements et peintures) à l'aide d'appareils de fluorescence X.
	<b>Amiante</b>	Possible	Exposition lors du diagnostic amiante, en l'absence de documents de référence.
<b>Démantèlement sélectif</b> (curage, dépose et enlèvement des différents matériaux à recycler ou à éliminer dans des filières spécifiques)	Fumées contenant des métaux <b>Composés du plomb, cadmium, oxyde de chrome VI, trioxyde de diarsenic, oxydes de nickel</b>	Certaine	Dégagement lors des opérations de découpe d'éléments métalliques : radiateurs, tuyauteries, citernes, chaudières, réseaux électriques ou de climatisation.
	<b>Poussières de bois</b>	Très probable	Émission lors de la dépose d'éléments en bois (charpentes, persiennes, planchers, portes, huisseries).
	<b>Gazole</b>	Possible	Exposition lors du pompage et de la vidange de citernes de fuel domestique contenant du gazole.
	<b>Composés du plomb</b>	Possible	Dépose d'éléments peints avec des peintures au plomb.
	<b>Amiante</b>	Possible	Exposition lors du démantèlement de chaudières, de matériaux d'isolation, de dalles amiantées, des conduites d'évacuation d'eau, de plaques en fibrociment, de joints de dilatation...
	<b>Fibres céramiques réfractaires (FCR)</b>	Possible	
	<b>Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)</b>	Possible	Exposition lors de la dépose de conduits de cheminée (sues contenant des HAP).

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM et CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérogènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.

	<b>Radioéléments émettant des particules alpha ou beta</b>	Très probable	Exposition lors de la dépose de certains équipements contenant des éléments générant des rayonnements alpha : oxydes d'Américium 241 (utilisés dans les détecteurs de fumée et anciennement dans les paratonnerres radioactifs) et sels de radium 226 (incorporés autrefois dans les paratonnerres radioactifs).
<b>Démolition</b> (manuelle ou mécanique, à l'explosif, écrétagé...)	<b>Silice cristalline</b>	Certaine	Exposition à des poussières de matériaux de construction lors des opérations de démolition.
	<b>Amiante</b>	Exceptionnelle	Présence d'amiante résiduel après les opérations de désamiantage
	<b>Gaz d'échappement de moteurs diesel</b>	Certaine	Émissions par des véhicules ou des engins diesel.
<b>Concassage de matériaux</b>	<b>Silice cristalline</b>	Certaine	Exposition à des poussières lors du concassage de matériaux de construction.
	<b>Gaz d'échappement de moteurs diesel</b>	Certaine	Émissions dans les gaz d'échappement des engins diesel.
<b>Élimination des gravats</b> (stockage et transport)	<b>Silice cristalline</b>	Certaine	Exposition à des poussières de matériaux de construction lors de l'élimination des gravats.
	<b>Gaz d'échappement de moteurs diesel</b>	Certaine	Émissions par les engins diesel.
<b>Entretien et maintenance des équipements</b>	<b>Gazole</b>	Certaine	Exposition possible lors du remplissage des réservoirs des véhicules de transport.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérigène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, CIRC 1 ou 2A **Cancérigène suspecté** = UE Catégorie 2 ou CIRC 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

#### Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Fiche d'aide au repérage « Présentation des fiches d'aide au repérage des cancérigènes (FAR) » (FAR 0)

<http://www.inrs.fr/media.html?reflNRS=FAR%200>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Note documentaire INRS « L'amiante dans les opérations de réhabilitation et de démolition. Repérage amiante : le maillon faible » (ND 2311)

<http://www.inrs.fr/media.html?reflNRS=ND%202311>

Ouvrage « Travaux de démolition » (Editions Eyrolles)

<http://www.eyrolles.com/BTP/Livre/travaux-de-demolition-9782735403325>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.

**Pour agir sur les risques**

Brochure INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb. Prévention des risques professionnels » (ED 918)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20909>

Dépliant OPPBTP « Travaux de démolition déconstruction. Mémento d'accueil » (Ref. D8 H 01 11)

<http://www.preventionbtp.fr/Documentation/Publications/Autres-editions/Travaux-de-demolition-deconstruction-Memento-d-accueil>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : [site.web@inrs.fr](mailto:site.web@inrs.fr) ou votre interlocuteur à la CARSAT.